

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00967

Numéro SIREN : 795 286 871

Nom ou dénomination : 1001 INTERIM AIR

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2020 sous le numéro de dépôt 2399

**1001 INTERIM'AIR**  
**SAS au capital de 80 000 euros**  
**Siège social : 19 avenue Clémenceau**  
**34500 BEZIERS**  
**RCS BEZIERS 795 286 871**

Dépôt au greffe du  
Tribunal de Commerce de  
BEZIERS  
Le **11 MARS 2020**  
Sous le n° **2020A2399**

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le 31 octobre,  
A 18 heures.

La société 1001 HOLDING, associée unique et propriétaire de la totalité des actions composant le capital social,

Présidente de la société,

### Après avoir exposé :

- Que la société AMCC a démissionné de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire à compter du 30/10/2019 ;
- Que Monsieur Mathieu MENON a démissionné de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant à compter du 30/10/2019,

### A pris les décisions suivantes relatives :

- A la décision quant aux remplacements des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Aux pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités.

## **PREMIERE DECISION**

La société 1001 HOLDING, associée unique, prend acte de la démission de la société AMCC de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire à effet au 30/10/2019 et de Monsieur Mathieu MENON de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant à effet du 30/10/2019.

La société 1001 HOLDING, associée unique décide de ne pas procéder à leur remplacement étant donné que la Société ne dépasse pas les seuils réglementaires lui imposant de nommer des Commissaires aux comptes.

## **DEUXIEME DECISION**

La société 1001 HOLDING, associée unique, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour 1001 HOLDING – Monsieur Daniel VALLOGNES

